

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 941

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sucre, le beurre et l'argent du beurre

Lorsqu'il est ciblé sur des exigences politiques de développement, et non sur les sirènes libre-échangistes, le commerce peut être un facteur de développement. Pourtant, protectionnisme, détérioration des termes de l'échange, diversifications difficiles rythment encore l'essentiel du commerce Sud-Nord.

Aberrations

Atypique par certains aspects (nombreux accords multilatéraux), le marché sucrier mondial révèle jusqu'à la caricature les aberrations des échanges agricoles Sud-Nord: surproduction généralisée due à des productions excédentaires et subventionnées de la CE, effondrement des prix mondiaux, chômage dans les pays sucriers (250'000 travailleurs du sucre aux Philippines, par exemple). Et, *last but not least*, adoucissants artificiels, campagnes de santé, voire procédés biotechnologiques limitant la consommation. En Suisse, depuis que la paysannerie s'est vu refuser par le peuple en 1986 une augmentation de la production indigène, l'attention se focalise sur les prix, les rendements et les sources d'approvisionnement. La moitié environ du sucre consommé doit être importé et l'essentiel actuellement provient de la CE qui brade ses excédents (40 francs les 100 kilos, le prix du marché mondial). Cette même CE, en vertu d'accords préférentiels avec des pays en voie de développement (PVD) subventionne l'achat de sucre de canne au double de ce prix.

Depuis une décennie, tout le monde va répétant en Suisse qu'il faudrait importer davantage de sucre des PVD qui ont en la matière un avantage naturel incontestable, plutôt que d'acheter un sucre bradé par la CE. Comme souvent, les divergences apparaissent sur le comment: accord international disent les uns, n'indisposons pas Bruxelles souli-

gnent les autres, c'est très compliqué concluent les plus audacieux!

L'actuelle discussion sur l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène, en cours ces jours aux Chambres, offre l'opportunité à la Suisse de faire un petit pas vers un commerce équitable.

A un bout de la filière, l'île Maurice, île sucrière largement dépendante de la canne, très adaptée à ses conditions géo-climatiques; des conditions sociales et écologiques de production satisfaisantes sans être idéales; des partenaires sociaux et gouvernementaux très favorables à la conclusion d'un accord bilatéral à long terme avec la Suisse, sur le modèle de ce qui existe avec la CE. A l'autre bout de la filière, en Suisse, la possibilité mentionnée dans l'Arrêté sucrier (art. 15) d'autoriser les sucreries à raffiner par année 40'000 tonnes de sucre brut importé. Pourquoi ne pas concrétiser cette possibilité par un accord avec le gouvernement de l'île Maurice (ou des Philippines) au prix de soutien payé par la CE pour de semblables importations? Les organisations de consommateurs appuient cette proposition et sont d'accord que l'augmentation de prix en résultant (0.10 franc par kilo) soit à la charge du consommateur, ce qui ne va ruiner personne avec une consommation de quelque 40 kilos par an et par habitant... Ni la caisse fédérale, ni le monde paysan ne seraient ainsi lésés... et la Suisse officielle concrétiserait ses belles déclarations.

Le Sud finance la Suisse

Un paradoxe choquant pour situer l'ampleur de l'audace requise: pendant qu'on chipote pour savoir comment promouvoir quelques milliers de tonnes de sucre, les flux de capitaux privés de la Suisse vers le tiers monde (investissements, prêts, etc) sont devenus *négatifs* en 1987 pour la première fois: le Sud a financé la

Suisse pour 3,1 milliards; en déduisant l'aide publique, nous constatons un transfert net de 2,2 milliards. En 1985, les flux positifs Suisse - tiers monde se montaient encore à 5,3 milliards de francs. Raisons connues: désinvestissements massifs, crise de l'endettement, baisse des emprunts des institutions multilatérales...

La Suisse n'est pas un cas isolé: globalement, les transferts nets Sud-Nord ont atteint 40 milliards de dollars en 1987. Qui disait que le monde était interdépendant, mais que richesses et cynisme étaient fort mal partagés?

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la communauté de travail Swissaid - Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas.

Les sous titres sont de la rédaction.

Dans l'immédiat, signalons qu'OS3, la coopérative d'importation de produits en provenance des PVD, importe des Philippines un sucre de canne complet prêt à l'emploi. Disponible dans les Magasins du Monde.

Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Comuz

L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléc. 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,
Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA